

La Suisse [suite et fin dans l'édition de décembre]

Autor(en): **Meier, Herbert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **4 (1977)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-908055>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse	2
Coin du livre	8
Communications officielles:	
– Le nouveau billet de 500 francs	9
– Si vous voulez voter en Suisse	9
– Timbres de notre pays	11
Nouvelles locales	12
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger:	
– 55 ^e Congrès des Suisses de l'étranger en images	17
– Camp de ski	19
Fonds de solidarité	22

«Un petit pays est-il condamné par sa petitesse même à ne pas connaître la grandeur?»

C.-F. Ramuz

Au cœur de l'Europe: la Suisse!

Le climat de la Suisse est soumis, à l'ouest, aux influences océaniques venues de l'Atlantique, à l'est aux courants qui traversent la masse continentale. Des flux d'air arctique l'atteignent par le nord, tandis que par le sud s'immiscent dans le pays des fronts chauds et humides.

Le fœhn, ce vent typique, sec et chaud, se propulse parfois du haut des crêtes des Alpes, éclaboussant les vallées et provoquant – dit-on – de l'irritation et de vifs changements d'humeur chez ceux qui y sont exposés ...

Donc, la Suisse tient de son relief varié et accidenté un climat très peu uniforme. Même chose pour son aspect physique, le pays est découpé en trois régions principales: les Alpes, le Plateau et au nord le Jura.

Les Alpes sont formées de masses de granit et de gneiss, de massifs cristallins ou calcaires. Le Plateau repose sur des couches molassiques, alors que l'arc jurassien est constitué principalement de nappes calcaires du début de l'ère secondaire, plissées ou tabulaires. Voilà pour la géologie. Mais on ne peut en parler sans dire que les Suisses sont évidemment très fiers de leurs montagnes!

Un territoire exigü

Le domaine alpin (champs de neige et de glace, rochers, moraines, forêts et pâturages d'altitude) couvre près des deux tiers du pays. Cela signifie qu'un tiers seulement du territoire est cultivable – essentiellement sur le Plateau et dans

une partie du Jura. C'est donc là, dans ce dernier tiers, que se concentre la majeure partie de l'activité des hommes.

Avec 153 habitants par kilomètre carré, la Suisse est très fortement peuplée. C'est un pays exigü, et cette exigüité se fait ressentir davantage à mesure que se développe la construction ... d'ailleurs le rythme auquel le sol est soustrait à la nature est rapide: des statistiques ont montré que, ces dernières années, chaque minute vingt à trente mètres de terres cultivables sont transformées en voies de communication ou en surfaces construites.

De l'Arctique ... à la Méditerranée

Paysages et climats diffèrent profondément d'une région à l'autre. Par exemple, un géographe pourrait parler du Valais – un canton sec – comme d'une «steppe rocheuse», alors qu'on trouve en quelques endroits une flore semblable à celle des régions arctiques; ailleurs c'est déjà une flore méditerranéenne! Conifères et feuillus font bon ménage dans les forêts. Et châtaigniers, hêtres, sapins, pins, mélèzes s'étagent en de multiples combinaisons.

Le Jura, avec ses vallées fermées, connaît parfois des hivers dignes de la Sibérie – ou presque! En revanche, au sud des Alpes, certaines régions ne reçoivent que peu de précipitations.

Voyez Zurich: la température peut tout aussi bien y atteindre plus 30°C en été et descendre à moins 25°C en hiver ...

L'arrière-automne et l'hiver emprisonnent souvent le Plateau dans une chape de brouillard, alors qu'au-dessus de la nappe le soleil inonde le paysage, faisant cligner

* * * * *
*** Ski**
 * Si tu es âgé de 15 à 25 ans et que tu désires prendre part au camp de ski du 24 décembre 1977 au 1^{er} janvier 1978 à Sedrun, écris-nous au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Service des jeunes, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16.
 * * * * *

Vous êtes-vous déjà fait inscrire dans le registre électoral d'une commune suisse pour y voter?
PAS ENCORE?
 Alors, prenez contact dès que possible avec votre représentation suisse.

des yeux – ce qui ne manque pas d'attirer en foule touristes suisses et étrangers!

Au sud des Alpes, les pluies sont généralement plus abondantes qu'au nord, mais de plus courte durée aussi.

A l'ouest du Plateau enfin, le climat est un peu plus sec qu'à l'est, d'où une production de céréales plus forte qu'ailleurs dans le pays, ce qui ne suffit pourtant pas à couvrir ses besoins.

«Le Milieu du monde»

Courant du nord-est de l'Union soviétique aux Pyrénées, la limite du partage des eaux entre le nord et le sud traverse la Suisse.

Des plans ont été tracés jadis – dans un grand projet ambitieux – pour relier la Mer du Nord à la Méditerranée, via la Suisse. Aujourd'hui il ne reste rien de ce projet – sinon un petit étang dans le canton de Vaud, dont les eaux s'écoulent à la fois vers le Rhône et vers le Rhin. Ce lieu, curieusement, a reçu le nom de «Milieu du monde». Dénomination combien révélatrice: les Suisses n'ont-ils

pas souvent le sentiment, justement, de vivre au «Milieu du monde»?

Les bassins hydrographiques du pays conduisent vers nombre de grands fleuves européens: le Rhin, le Rhône, le Pô, le Danube et l'Adige qui vont se perdre ensuite dans la Mer du Nord, la Méditerranée, l'Adriatique et la Mer Noire. Il n'y a pourtant qu'un seul fleuve sur lequel naviguent des chalands suisses, c'est le Rhin. Mais nombreux sont ceux qui souhaitent aujourd'hui que d'autres voies d'eaux intérieures soient ouvertes à la navigation commerciale. N'oublions pas non plus de dire que la Suisse dispose malgré tout d'une flotte de haute mer, dont les unités font résonner les noms des grandes batailles historiques: Dornach, Grandson, Laupen, Morat...

Les liaisons transcontinentales sont établies par la compagnie aérienne nationale Swissair qui dispose pour cela d'une flotte très moderne, basée sur les aéroports internationaux de Genève, de Zurich et de Bâle. Le temps d'un

clin d'œil... et ces «jets» ont déjà survolé le territoire national qui ne compte que 41 000 km²!

Trains, viaducs et palais

Les Suisses se sont mis à construire leurs voies de chemin de fer très tôt. En 1882 déjà, le tunnel du Gothard qui traverse les Alpes est achevé; en 1906, c'est au tour du tunnel du Simplon d'être percé.

Le réseau de voies – long de près de 5000 km – est particulièrement dense, mais sinueux et complexe pour des raisons topographiques. Les ouvrages de génie civil qui le servent sont souvent remarquables: ponts et viaducs se comptent par centaines. Les chemins de fer sont nationalisés et le réseau est entièrement électrifié. Néanmoins, une septantaine de compagnies privées gèrent encore des lignes régionales.

Et les horloges les plus précises se trouvent, bien sûr, dans les gares: les chemins de fer mettent leur honneur à tenir l'horaire à la minute près!

Un Suisse sur trois est propriétaire d'une voiture. Cette situation

Les Franches-Montagnes près de Cerneux-Veulil



Le port du Rhin à Bâle



implique un réseau routier moderne, rapide, étendu, comprenant des tunnels sous les Alpes, comme au Saint-Gothard, au San Bernardino et au Grand-Saint-Bernard. Certes, tout ce qui a été prévu n'en est pas pour autant réalisé: les Suisses semblent travailler plus rapidement pour honorer les demandes de l'étranger que pour satisfaire leurs propres besoins. La nature même de leur territoire les oblige à se tourner vers l'extérieur – vers l'exportation et l'émigration. De tout temps, on a assisté à l'exode de créateurs ou d'inventeurs qui ne pouvaient pleinement exercer la mesure de leur talent dans les limites du pays. Ainsi, le Tessin a vu plusieurs de ses architectes le rendre célèbre à l'étranger: Fontana a achevé la coupole de Saint-Pierre de Rome, alors que Maderno a construit des palais, le Palazzo Barberini, à Rome également, par exemple; Borromini a fait de même, tandis que c'est Trezzini qui a dessiné, pour le Tsar Pierre-le-Grand, les plans de Saint-Petersbourg. Fossati, lui, restaura la mosquée Sainte-Sophie à Istanbul ...

Au XVIII^e siècle déjà, le constructeur appenzellois Grubenmann a créé une multitude de ponts de bois d'une seule portée. Et c'est un autre ingénieur suisse, Othmar Amann, qui fut responsable de la conception et de la réalisation du «George Washington Bridge» et du «Varrazano Bridge» à New-York, alors qu'il collabora étroitement à la conception du «Golden Gate Bridge» à San Francisco. Oui, les Suisses n'ont cessé d'aller chercher ailleurs des horizons plus larges pour épancher leur imagination, leur ambition ou leur soif d'aventures. Au pays natal, la lenteur passe pour une vertu et il faut du temps pour qu'une idée trouve sa concrétisation; c'est peut-être là une conséquence de la structure politique elle-même qui ne favorise ni les passions ni les emballements ...

«Unité: oui, uniformité: non!»

La Suisse, à l'origine, n'avait rien d'une nation. Ce n'était qu'une association de communautés – une confédération – désireuse seulement d'assurer son indépendance face aux puissances étrangères.

Le fédéralisme continue de caractériser son organisation politique. L'Etat fédéral, fondé par la Constitution de 1848, était l'expression d'une volonté commune de ses vingt-deux cantons. Les parties contractantes étaient des républiques, avec chacune son histoire, son origine ethnique propre, sa langue et son ensemble de coutumes. «Unité oui, uniformité: non!» c'est par cette formule que l'historien J. R. de Salis a résumé l'histoire et le caractère premier de la Confédération helvétique.

Le mot «Helvétie» dérive du nom d'une tribu celte, les «Helvètes», qui – après avoir occupé le territoire actuel de la Suisse – tentèrent d'émigrer en Gaule. Ils en furent empêchés par Jules-César qui les repoussa dans leurs anciennes possessions et les soumit.

Les Helvètes se mirent à parler latin; par la suite ils se sont laissés envahir par des tribus germaniques: les Burgondes et les Alémanes. Alors que dans l'ouest du pays les Burgondes passaient au latin vulgaire puis au français,

les Alémanes conservèrent leurs dialectes. On retrouve ceux-ci dans les dialectes suisses-alémaniques actuels dont le vocabulaire, très riche, compte plus de cent mille mots répertoriés.

Dans la partie méridionale du pays, c'est un dialecte lombard qui a subsisté, alors que dans les Grisons le romanche – avec ses cinq dialectes – a réussi à traverser les siècles, même si sa survie est désormais difficile.

L'allemand, le français et l'italien sont les langues officielles de la Suisse. Chaque enfant du pays a l'occasion d'apprendre deux de ces langues pendant sa scolarité, parfois trois. Bon nombre de Suisses sont d'ailleurs bilingues. Le romanche, lui, a eu moins de chance: langue nationale sans être hissée au rang de langue officielle, il est en danger. Il lui manque un centre culturel qui soit en même temps un centre économique, tel que Zurich, Bâle ou Berne pour la Suisse alémanique, Lausanne ou Genève pour la Suisse romande, ou encore Lugano pour la Suisse italienne.

Contrairement à la majorité des pays, la Suisse ne possède pas de capitale. Mais elle a sa «Ville fédérale»: Berne. C'est à Berne que siège le Parlement et que se trouvent réunies les administrations centrales de la Confédération et les représentations diplomatiques.

On peut donc dire que, linguistiquement et culturellement, la Suisse présente une grande diversité. C'est là sa force. Pourtant sur le plan politique s'en dégage une forte unité.

Deux pour mille de la population de la planète ...

Deux pour mille, voilà ce que représentent les Suisses sur l'ensemble de la population de la planète. C'est peu, évidemment. Mais il n'empêche – malgré l'exiguïté du pays – que les Suisses vivent dans un monde aux mul-

Assemblée du Conseil national



tiples facettes reflétant toutes les tendances et les situations du monde moderne.

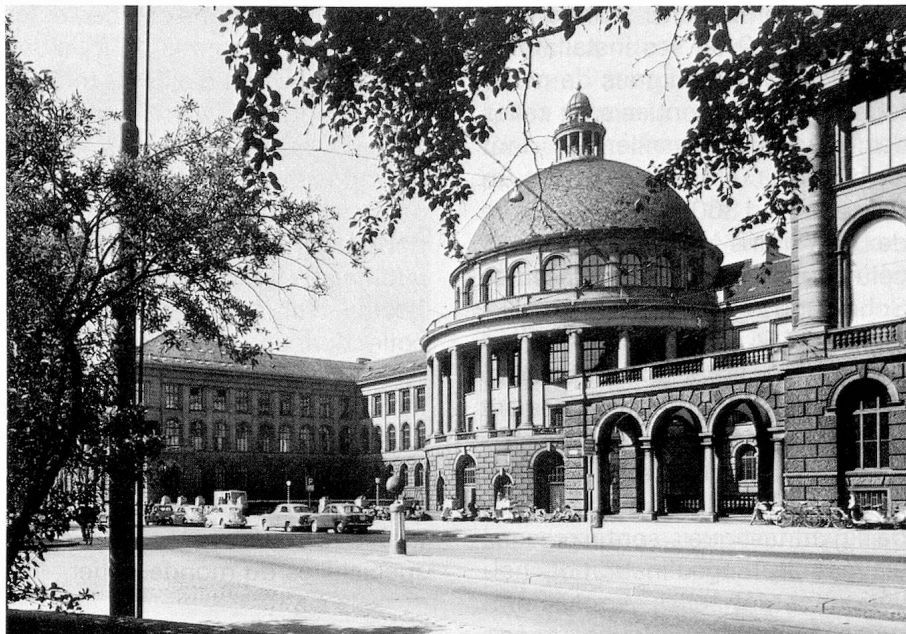
Sur les 6,33 millions d'habitants recensés en 1976, un million d'entre eux environ étaient étrangers. Ce nombre – aux yeux de certains – est trop élevé par rapport à la population indigène. L'engagement d'employés et d'ouvriers étrangers remonte pourtant au XIX^e siècle. Les tunnels ferroviaires notamment ont été creusés par des ouvriers italiens.

Italiens, Espagnols, Grecs, Turcs et Yougoslaves ont contribué de façon notable à la prospérité du pays et à l'élévation du niveau de vie – et cela depuis la fin de la Seconde guerre mondiale.

En Suisse, la majeure partie de la population est locataire de son logement. Comme le prix du terrain et de la construction est élevé, le centre des villes se dépeuple, les familles avec des enfants s'en vont vers les périphéries ou à la campagne. Néanmoins, les manières de vivre y sont les mêmes qu'en ville. Ce sont les mêmes voitures, stationnées devant les fermes ou les grands immeubles; campagne ou non, presque tous les ménages possèdent un réfrigérateur, une machine à laver et un poste de télévision.

La pauvreté n'en existe pas moins dans le pays – considéré comme l'un des cinq plus riches de la planète. Près du tiers du revenu national brut – ce chiffre-fétiche des sociétés industrielles – est acquis par un dixième seulement de la population. Le produit national brut a passé de 19,1 milliards de francs en 1950 à 147,8 milliards en 1976.

Les étrangers vivant en Suisse ne sont pas tous ouvriers ou employés dans l'industrie. Il y a parmi eux de nombreux intellectuels, des étudiants venus de tous les continents et un nombre important de réfugiés.



L'école polytechnique fédérale à Zurich

Au XIX^e siècle déjà, la Suisse a fait figure de terre d'asile pour une multitude de gens chassés de chez eux. On peut citer Alexandre Herzen, le philosophe russe et son compatriote Michel Bakounine, révolutionnaire et théoricien de l'anarchisme, qui est mort à Berne; ou encore Garibaldi et Mazzini, champions de l'indépendance italienne, Richard Wagner, musicien révolutionnaire et penseur. Lénine également vécut à Zurich avant de rejoindre la Russie et d'y conduire la Révolution. James Joyce a fini ses jours en Suisse, et c'est à Berne qu'on peut visiter un petit appartement, celui où Albert Einstein – alors employé au Bureau fédéral de la propriété intellectuelle – a élaboré la Théorie de la relativité.

Sports, loisirs ... et d'autres choses !

Le nombre de brevets déposés par des Suisses est impressionnant: un pour mille habitants environ! De nature, le Suisse est bricoleur. Et ses inventions ont quelquefois fait le tour du monde: la fermeture-éclair par exemple, ou la chaussure de ski, ou encore le papier cellophane . . .

Il a également «inventé» quelques sports, comme le bob ou la luge, ceci – il faut le reconnaître! – avec la collaboration de touristes anglais ou américains. Et puisque bon nombre de montagnes restent couvertes de neige en été, il a lancé le ski d'été.

L'alpinisme et la randonnée en montagne sont très populaires et leur pratique facilitée par l'existence d'excellentes cartes topographiques.

De fait, la cartographie est l'un des plus anciens passe-temps des Suisses. Le général Dufour – qui sortit le pays d'une guerre au moment de la création de l'Etat fédéral (1848) – a dessiné les premières cartes des Alpes. Elles sont restées des modèles du genre. Tout comme aujourd'hui les instruments servant à l'établissement de cartes (en particulier les caméras pour la photographie aérienne) sont reconnus comme les meilleurs au monde; et les cartographes jouissent d'une large réputation.

Passe-temps donc que celui de gagner le sommet des montagnes! A pied, bien sûr, mais aussi au moyen de téléphériques, de trains à crémaillère ou . . . de remonte-

penne pour skieurs. On compte environ 1500 de ses installations dans le pays. Les lignes de montagne les plus connues sont celles des trains à crémaillère – dont le brevet a été déposé par un Suisse vers 1860. Le plus célèbre de ces trains des hauteurs, est celui qui – partant de la Petite-Scheidegg – atteint le Jungfrau-joch, à 3454 mètres!

Comme la nature a créé presque autant de lacs que les hommes ont installé de téléphériques, les sports nautiques font de nombreux adeptes. Par ailleurs, les sociétés de gymnastique sont presque élevées au rang d'institution helvétique, tant elles sont nombreuses. Depuis quelques années, on trouve aussi aux périphéries des villes des «pistes-santé» qui filent à travers bois, parsemées d'installations destinées à quelques exercices particuliers de gymnastique.

L'un des plus anciens sports helvétiques, c'est le tir. Il remonte probablement aux exploits de Guillaume Tell à l'arbalète, au XIII^e siècle. Des stands de tir sont aménagés pratiquement dans toutes les communes. Il faut dire que c'est là non seulement un sport, mais encore une obligation militaire: chaque citoyen, même s'il n'est pas sous les drapeaux,

doit régulièrement s'exercer, et les sociétés de tir sont là pour l'aider. Ces sociétés ont d'ailleurs joué un rôle important dans l'unification du pays, au siècle dernier.

A propos de passe-temps, on peut encore ajouter que les Suisses portent un intérêt particulier au jardinage – quand ils possèdent un jardin – et à la promenade. Ils collectionnent volontiers les timbres ou, s'ils disposent d'un confortable compte en banque, les œuvres d'art . . . Des collections telles que celle d'Oskar Reinhart à Winterthour ou celle de l'industriel D. Buhrlé sont connues des spécialistes du monde entier.

Que peut désirer la Suisse?

L'homme de lettres français Chateaubriand disait en 1832: «Que peut bien désirer la Suisse? La Liberté? Elle en jouit depuis quatre siècles. L'égalité? Elle l'a établie. Une République? Sa Constitution est républicaine. Une diminution des charges? C'est à peine si elle paie l'impôt. Que veut-elle alors? Elle veut le changement, qui est la loi même de la vie.»

À l'époque où Chateaubriand écrivait cela, la Suisse était en pleine bourrasque révolutionnaire. Mais attention, le pays n'était pas pressé: la révolution dura bien une cinquantaine d'années . . . Avec pour résultat un nouvel Etat fédéral. L'Ancien Régime avait été un mélange de républiques et d'oligarchies vivant, entre autres, du mercenariat. Les patriciens louaient des régiments entiers à des monarchies étrangères. Rousseau, philosophe fier d'être citoyen de Genève, du XVIII^e siècle, fut l'un des annonciateurs des grands changements suscités par la Révolution française. Il voyait dans la République le modèle de l'Etat à créer.

Mais la contradiction est le sel de l'histoire: ce furent des Suisses, soi-disant républicains, qui défendirent le roi de France contre les

Français décidés à instaurer la République! Un peu plus tard, voilà les armées de la Révolution française qui envahissent la Suisse et saisissent les caisses de l'Etat – 24 millions de francs à Berne . . . Mais la voiture qui transporte cette somme s'effondre sous le poids de l'or et du butin!

Les Français sonnent en fait le glas de l'Ancien Régime, et donnent à la Suisse une nouvelle Constitution. Napoléon, empereur et dictateur, laisse aux cantons leur souveraineté, mais les unit quand-même autour d'une autorité centrale. La majorité impose désormais sa volonté à la minorité . . . Pourtant, tout cela a constitué en quelque sorte un exercice préparatoire pour l'instauration du nouvel Etat qui s'annonçait.

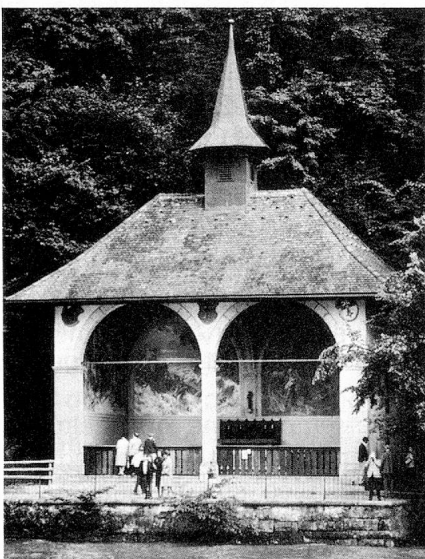
Le peuple ne souhaitait pas un système monolithique; il voulait conserver sa diversité politique. L'écrivain Gottfried Keller a exprimé ce besoin de la façon suivante, par la bouche d'un de ses personnages: «Il est réjouissant qu'il n'y ait pas qu'un seul et unique type de Suisse, mais qu'il se trouve des Zurichois, des Bernois, des Unterwaldiens, des Neuchâtelois, des Grisons et des Bâlois! Et même des Bâlois de deux sortes! Appenzell a sa propre histoire, et Genève la sienne. Cette diversité dans l'unité – que Dieu nous la préserve! – est notre école de l'amitié. Car c'est seulement lorsque la solidarité politique se double d'amitiés personnelles au sein du peuple entier que le but le plus élevé est atteint.»

Neutralité et solidarité

Au Congrès de Vienne, en 1815, les puissances européennes ont promis à la Suisse de reconnaître et de défendre éternellement sa neutralité.

Politiquement, chaque Suisse peut s'engager comme bon lui semble. La neutralité n'est que la marque de la politique extérieure de l'Etat. Le pays n'intervient dans

La chapelle de Tell



aucun conflit étranger; il ne signe aucun pacte d'alliance. Aux yeux d'un grand nombre de gens, cette position n'est pas sans inconvénients: elle fait de la Suisse le spectateur de la scène du monde...

Mais ces inconvénients sont en partie compensés par une autre caractéristique du pays: la solidarité active. Le Genevois Henri Dunant était, certes, d'abord un commerçant. Il avait suivi Napoléon III sur les champs de bataille de Lombardie dans l'espoir de lui faire signer un contrat. Mais la vue des souffrances endurées par les soldats blessés le bouleversa. «Il cherchait un empereur, écrit Denis de Rougemont, il trouva une idée.» Cette idée, c'était la Croix-Rouge.

Offrir ses bons offices, être disponible pour tous: en bref, solidarité et neutralité sont les deux principes de la politique étrangère suisse.

La Suisse, par exemple, se charge de la représentation d'intérêts lorsque les relations diplomatiques entre deux Etats sont rompues. Elle joue également le rôle d'hôte, à Genève, lors de négociations internationales et participe aux travaux de la plupart des organisations internationales d'aide au développement. Elle fournit aussi une aide directe sous forme de dons, de prêts ou d'apports technologiques aux pays du tiers-monde.

Pour le moment, un réflexe neutraliste bloque l'entrée de la Suisse à l'ONU. De toute manière – chose unique au monde – un projet d'adhésion à l'ONU devrait être soumis au vote populaire. Relevons d'ailleurs que la Suisse fait généralement preuve de prudence lorsqu'il débat des grands projets politiques.

La démocratie: un processus lent ...

La Suisse a fait l'expérience de plusieurs siècles de démocratie. Et



son histoire prouve qu'il «a été finalement possible, après de longs désordres et de nombreux actes de violence, de combiner l'unité et la multiplicité, la cohérence du tout et l'indépendance des parties entre des frontières étroites.» (H. Luthy)

Dès lors, la Suisse peut-elle être considérée comme un modèle? Elle serait bien plutôt la preuve que la démocratie est un processus lent.

Car la Constitution fédérale de 1848 n'a pas satisfait la nation en instituant une démocratie représentative. Plus tard, le peuple a non seulement été habilité à élire librement ses représentants, mais encore à décider des changements ou des adjonctions à la Constitution. Il a également été nanti du droit d'initiative et de référendum; ce qui signifie, en d'autres termes, que les citoyens ont la possibilité – à condition de réunir un certain nombre de signatures – de proposer de nouvelles dispositions constitutionnelles ou de faire soumettre au vote populaire des lois acceptées par le Parlement.

Actuellement une révision complète de la Constitution fédérale est en cours. Chargée de nouveaux articles au gré des circonstances, elle a besoin d'être remaniée.

Des textes de constitutions destinées à des pays neufs ont souvent été préparés en Suisse. C'est même là une tâche que les Suisses aiment particulièrement. Il faut dire que la qualité de leur Code civil, élaboré par le juriste Eugen Huber, a été reconnue dans le monde entier et que celui-ci a servi de référence pour de nombreux autres codes.

La Suisse actuelle est une ligue de démocraties, c'est-à-dire de cantons. Confédération, cantons, communes: voilà les trois niveaux du pouvoir politique.

La commune est autonome, elle a sa propre «constitution»: le «Règlement général de commune». Elle est néanmoins soumise au contrôle du canton.

Le canton est également indépendant, il dispose de sa propre Constitution, nomme son Parlement (Grand Conseil) et ses autorités exécutives (Conseil d'Etat).

Le gouvernement fédéral est l'échelon le plus élevé du pouvoir politique. Il a le monopole des douanes, des postes et communications, a seul le droit de battre monnaie. L'Assemblée fédérale est formée de deux Chambres. La première – le Conseil national – réunit les deux cents représentants du peuple. La seconde – le Conseil des Etats – avec 44 députés (deux par canton) est représentative des cantons.

L'autorité exécutive est le Conseil fédéral, qui compte sept membres. Et l'autorité judiciaire suprême est le Tribunal fédéral qui, notamment, se prononce en dernier ressort sur les recours en matières civiles et pénales.

Le passeport suisse porte les mots «Confédération suisse». Il est délivré par les chancelleries cantonales sur présentation d'actes fournis par les communes.

Les membres des autorités législatives ou exécutives, aux trois

(suite à la page 20)

(La Suisse: suite)

niveaux de la gestion des affaires publiques, sont proposés par les partis politiques. Les corps exécutifs – conseil communal, conseil d'Etat et conseil fédéral – prennent leurs décisions collégalement. Même s'ils sont désavoués par les organes législatifs, la confiance ne leur est pas retirée. Aucun gouvernement ne peut être contraint à la démission. Législatifs et exécutifs sont renouvelés périodiquement par élections (généralement tous les quatre ans).

Droits, sociétés et partis

Tous les Suisses sont égaux devant la loi. Il n'existe de privilèges d'aucune nature. A la suite de longs débats, les femmes ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité. Elles peuvent donc, tout comme les hommes, se prononcer sur une foule d'objets. Le système est conçu de telle manière que les citoyens débattent et décident d'affaires concrètes. Il n'est guère d'hôpitaux, d'écoles ou de théâtres qui soient construits sans avoir été soumis au verdict populaire.

Trois principes généraux caractérisent la Constitution: le peuple est souverain, l'Etat est une confédération, la liberté est garantie à chacun de développer ses capacités. La liberté de conscience et de croyance, de même que la liberté du commerce, sont reconnues. La presse est libre, et la censure officielle – quand elle existe – est très limitée. Mais tout comme ailleurs, certaines opinions dominent et il arrive qu'elles versent dans l'intolérance.

Le droit de réunion et d'association est garanti, et les Suisses ne se privent pas de former toutes sortes de sociétés. Les partis politiques sont des associations au même titre que les autres, régies par le Code civil. Ils ne sont pas mentionnés dans la Constitution. S'ils forment l'opinion, ils ne sont de

loin pas les seuls à le faire! Les syndicats font connaître leurs vues! et une procédure particulière de consultation associe toutes les grandes associations aux décisions politiques. Comme dans la majorité des pays, économie et politique s'interpénètrent étroitement; les députés aux Chambres fédérales proviennent souvent des milieux industriels, commerciaux ou syndicaux. C'est ainsi que les opinions de tous les milieux ne cessent de se confronter et qu'il découle constamment de ces affrontements des solutions dites de «compromis helvétique». C'est d'ailleurs grâce à la règle du compromis – disent certains – que l'unité du pays a pu être maintenue. Quelques groupes estiment pourtant que ce système les exclut de la vie politique. Chaque citoyen est tenu de remplir ses devoirs civiques, à savoir le paiement de l'impôt (communal, cantonal et fédéral), le vote, obligatoire dans certains cantons, et le service militaire. Tous les hommes sont appelés sous les drapeaux et, en moyenne, septante pour cent d'entre eux sont déclarés aptes au service. Ceux qui ne peuvent endosser l'uniforme

paient une taxe d'exemption. L'armée suisse a toujours été une armée de milice.

Un fusil pour chaque homme

Le jeune soldat suit tout d'abord une école de recrues d'une durée de quatre mois. Ensuite, il se rend chaque année à un «cours de répétition».

L'armée suisse est une armée de défense; elle doit préserver l'indépendance en dissuadant l'ennemi éventuel d'attaquer le pays. L'idée que le maintien d'une armée puissante garantit la paix se double de la volonté de bannir les guerres en participant à différents accords – et cela, pas seulement parce que la Suisse est le berceau de la Croix-Rouge.

Chaque soldat suisse emporte chez lui son uniforme, son fusil et ses munitions. Et malgré tout personne ne craint qu'éclate une révolution!

On peut ajouter que les Suisses sont généralement fiers de pouvoir compter sur un système de défense civile étendu et bien organisé.

Paysans et hôteliers

Il y a cent cinquante ans à peine, la

Vol militaire vers le Mont-Cervin

(photo DMF)





Partage des fromages dans le Justistal

(photos ONST)

Suisse était encore un pays sous-développé. De mauvaises récoltes entraînaient des famines touchant des milliers de gens.

Aujourd'hui, les paysans sont aidés par l'Etat, et les fermes du «bon vieux temps» se sont souvent transformées en exploitations agricoles industrielles. Désormais, il n'y a plus que sept pour cent des Suisses occupés dans l'agriculture et qui produisent environ la moitié des denrées alimentaires consommées dans le pays. Pourtant, en cas de crise on devrait pouvoir nourrir la population avec la production indigène. Mais l'agriculture a d'autres missions aussi: elle doit encore protéger et entretenir les paysages, dans l'intérêt des Suisses et de leurs hôtes. C'est d'ailleurs grâce au tourisme que les Suisses ont découvert leur pays et qu'ils se sont mis à en tirer parti. Mais ce fut bel et bien un Suisse – Albrecht von Haller, médecin naturaliste et poète – qui, à travers ses poèmes, a fait connaître à la bonne société européenne du XVIII^e siècle le grandiose des paysages de sa patrie.

Poussé par son esprit scientifique, le Genevois Horace de Saussure

se mit à explorer les Alpes, tandis que Rousseau réussit à sensibiliser l'âme européenne aux beautés d'une nature vierge. Bénéficiant de cette publicité scientifique et littéraire, les Suisses n'ont plus eu qu'à offrir leurs panoramas aux touristes de toutes nationalités! Aujourd'hui, ce tourisme fait vivre des régions entières, et les Suisses jouent encore le rôle de pionniers dans l'hôtellerie, non seulement chez eux mais à l'étranger. Par exemple, un Valaisan – dont les ancêtres avaient construit des autels de style baroque – a ouvert un jour un hôtel à Paris en lui donnant son nom: et «Le Ritz» est devenu depuis le symbole d'une certaine époque.

Des traces d'uranium

Des traces de minerai d'uranium ont été découvertes dans l'Emmenthal – région bernoise réputée pour ses fermes cossues. Mais, de fait, la Suisse manque presque complètement de matières premières. Un peu de fer – extrait seulement en temps de crise – des gisements de sel en suffisance, quelques sources chaudes, utilisées dans des buts thérapeuti-

ques: le pays ne peut presque rien tirer de son sous-sol.

Par conséquent, dès le début, il était condamné à vivre du trafic de transit et de l'exportation. L'arbalète a été choisie comme symbole de la qualité suisse. En effet, précision et qualité sont les deux seules armes dont peuvent se servir les Suisses.

En quantité, les importations dépassent les exportations; mais le tourisme, les investissements à l'étranger, les services et les brevets viennent rétablir l'équilibre. Sans ressources naturelles, le pays doit vivre de sa production industrielle, de son travail et de son imagination.

Des inventeurs ...

Lorsque les idées leur manquent, les Suisses suivent celles des autres et les font fructifier. Toute l'histoire de l'industrie a été marquée par ce phénomène.

Un fondeur du nom de Bühler se rendit un jour compte qu'il était préférable de moulinier le grain avec des rouleaux de métal plutôt qu'avec des pierres. Aujourd'hui, près d'un quart de la production mondiale de céréales passe dans des meules Bühler ...

Un Thurgovien du nom de Geigy faisait le commerce des teintures à Bâle. Il achetait ses ingrédients en Chine et à la Jamaïque. Sa petite entreprise s'est transformée en l'une des plus grandes entreprises chimiques au monde.

Et parce qu'il n'y avait pas assez de roses, l'idée vint de produire de l'essence de rose synthétique: voilà maintenant une puissante industrie des parfums et des essences établie à Genève!

La mesure du temps semble faire partie de l'héritage suisse. Les horlogers du pays ont poussé la perfection au-delà du millionième de seconde. Le Laboratoire suisse de recherches horlogères, à Neuchâtel, a mis au point des horloges atomiques dont la précision a permis de remplacer les signaux

obtenus par l'observatoire astronomique. Le garde-temps électronique et la montre à quartz sont également des inventions suisses. Sept montres sur dix vendues dans le monde proviennent pour tout ou partie de la Suisse. Et pourtant, il faut bien dire que ce ne furent pas eux les premiers horlogers: ce sont des réfugiés français, les Huguenots, qui ont introduit l'horlogerie dans le pays!

En fait, l'industrialisation helvétique a commencé avec le commerce des textiles, de façon artisanale d'abord, industriellement ensuite. Plusieurs crises ont dû être surmontées dans ce secteur. Finalement, des machines à tisser automatiques ont été mises au point pour produire des textiles de qualité supérieure. Aujourd'hui les machines à tisser suisses jouissent d'une réputation mondiale, et les tissus, les créations de l'industrie textile sont particulièrement appréciés des grands couturiers.

C'est encore l'industrie textile qui a donné naissance – par le biais des colorants – à l'industrie chi-

mique et pharmaceutique. C'est elle aussi qui a permis l'essor d'une industrie mécanique. Comment un pays sans débouchés sur la mer en est-il venu à produire une part importante des grands moteurs de bateaux utilisés partout dans le monde? Tout simplement parce qu'un jeune ingénieur allemand, Rudolf Diesel, a inventé un moteur et que celui-ci a été repris et développé par Sulzer, à Winterthour!

Les étrangers ont, à de multiples reprises, fait fructifier une idée en Suisse. L'entreprise multinationale Brown Boveri (BBC) a été créée par un Allemand venu de Savoie – Boveri – et par l'Anglais Brown. Leurs premières génératrices furent construites pour une usine de Baden. C'est eux qui ont fait comprendre à la Suisse de la fin du siècle dernier qu'elle ne possédait qu'une seule richesse: la force hydraulique.

Aujourd'hui, BBC construit des turbo-alternateurs de 1350 MW, les plus puissants du monde.

Un autre Allemand, Henri Nestlé,

chimiste et pharmacien, transforma le premier le lait en poudre; c'était en 1867. Nestlé est maintenant la plus grande entreprise suisse.

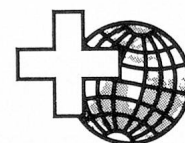
Depuis quelques années, la Suisse exporte de plus en plus fréquemment ses connaissances en matière industrielle et technique, notamment dans les pays en voie de développement. Des ingénieurs suisses, par exemple, participent à la construction de nombreux aménagements hydro-électriques. Des entreprises ont été créées pour s'occuper de recherche fondamentale, d'organisation, de planification ou d'applications techniques. Précision et qualité – les deux conditions de la survie économique du pays – s'allient ainsi à des apports en capitaux.

Herbert Meier

(Suite et fin dans l'édition de décembre)

Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger

Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne



FONDS DE SOLIDARITE = DOUBLE PREVOYANCE



- par l'assurance contre une perte des moyens d'existence due à des événements politiques
- par l'épargne en Suisse à des conditions avantageuses

Le Fonds de solidarité est une

OEUVRE D'ENTRAIDE DES SUISSES DE L'ÉTRANGER

fondée en coopérative en 1958.

Il vous offre de nombreuses possibilités adaptées à votre situation personnelle. Faites connaissance avec le Fonds de solidarité! Vous ne serez pas déçu!

Premiers renseignements auprès de votre ambassade/consulat

et auprès du Secrétariat:
Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger
Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne

Demandez notre brochure illustrée «Votre chance dans le malheur» et l'«ABC»